

Points de vue

Impasse énergétique

Vu le faible retour énergétique de certaines de nos sources d'énergies, notre énorme besoin en énergie est finalement surtout dû à nos choix de méthodes de production. Cela fait que la moindre économie d'énergie entraîne une grande réduction des besoins énergétiques.

Mais notre économie est fondée sur la rentabilité, alors une source d'énergie peut être à taux de retour négatif (il faut plus d'un MWH pour faire un MWH) sans que chacun des acteurs n'y perde. Ainsi pour rendre rentable le nucléaire il suffit d'affecter les frais de recherches au CNRS, ceux du démantèlement à l'état, la sécurité aux militaires et à l'intérieur, les frais médicaux à la sécurité sociale, et la gestion des déchets aux générations futures, et il ne reste alors plus que la centrale seule qui semble rentable. D'ailleurs ils font le même calcul pour évaluer son CO² ! Et le pire est qu'une grande part de l'énergie produite ne sert qu'à faire fonctionner la chaîne industrielle qui produit et transporte

...ce qui se fait

13 400 € brut mensuel de salaire pour le directeur général de la FNSEA (Syndicat agricole) et l'ancienne directrice touchait 14 800 € brut, en plus elle était à temps partiel (3 jours par semaine) ! Plus un petit cadeau de 136 300 € de prime pour prendre sa retraite ! L'essentiel étant payé par les adhérents, quelle fierté d'avoir un représentant payé 3000 € de plus que leur ministre et qui leur déclare :

« être efficace pour que l'agriculteur s'en sorte le mieux possible » !

Eric Drouet

Est expulsé de façon totalement illégale du salon de l'agriculture par la police de Macron, sans avoir manifesté en quoi que ce soit. Dans ce même salon Macron est hué et se permet de répondre à une interpellation que les gens ne comprennent rien à sa politique !



Tout affichage relatif à l'élection sur l'emplacement réservé aux autres candidats est interdit et puni d'une amende de 9 000 euros (art. L. 90). Un excès de vitesse est sanctionné, mais un affichage illégal est toléré ?

145

28-02-20

Vous voulez nous écrire ?
courriel@trazibule.fr
www.trazibule.fr

Jacques Maire

Etrange que ce député LREM rapporteur de la loi sur (contre ?) les retraites ait été responsable chez l'assureur Axa de 2002 à 2012. D'après sa déclaration d'intérêt il en détient 13 836 actions soit 358 935 € avec 7 355 € de dividendes annuels. Axa qui fait une publicité affirmant que c'est parce que la réforme va faire baisser les pensions, qu'il faut prendre chez AXA un plan d'épargne retraite pour compléter la pension ! Si son cours de bourse est en hausse et que les analystes sont si confiants dans son avenir, c'est un signe clair des vraies motivations de la réforme envisagée. Et dire qu'ils prétendent conserver la retraite par répartition !

Dividendes versées

En 2019 La France (principal payeur de dividendes sur le Vieux Continent) a été le seul pays à battre son record annuel de dividendes (+1,3% à 63,9 milliards de dollars) soit 953,87 € par français donc **2 375 €** gagnés sur les revenus de chacun des 26,9 millions d'actifs (Réf INSEE) ayant un emploi.

Macronnerie

Promesse électorale **"plus personne ne dormira dans la rue"** Réalité 531 SDF sont morts en 2019 (à 49 ans de moyenne). Et déjà 40 en 2020.

Etrange, quand Macron va au salon de l'agriculture, il rencontre par hasard exactement les mêmes têtes ! 6 647 676 € affectés au ministère de l'écologie dont 6 444 791 vont à **Infrastructures services transports**, 108 885 pour **Paysages, eau et biodiversité**, il ne reste que 94 000 € pour la **Prévention des risques**.



Privatisation des forêts

Le service public des forêts est démantelé au profit du privé et deviennent des usines à bois, il est déjà passé de 15000 salariés à 9000. Un fonctionnaire assermenté a un statut qui de le rend indépendant pour appliquer la loi en toute impartialité et résister aux pressions des marchands de bois et des propriétaires mais cela ne concerne pas les contractuels de droit privé soumis à leurs employeurs.

de Trazibule

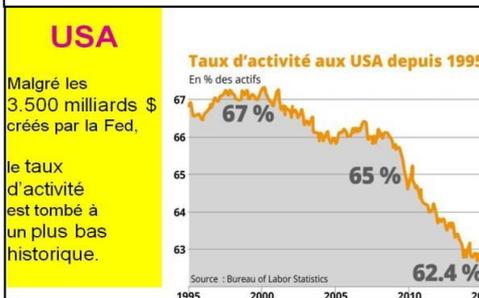


Non ce ne sont pas des cailloux mais des grenouilles du désert de Namibie

Savez-vous que...

les commissaires et président(e) de la Commission doivent déclarer les intérêts financiers qui pourraient les exposer à des conflits d'intérêt. **C'est la loi mais ils ne la respectent pas.** Alors ils peuvent affirmer lutter pour l'écologie et émarger chez Monsanto, prétendre qu'ils se battent contre les énergies fossiles et avoir des actions chez Total, dire vouloir mettre des taxes sur Amazon alors qu'ils ont acheté des actions de cette société.

Quelle opaque transparence !



La notion de décroissance s'imposerait-elle même aux plus grands partisans de la croissance ?

Pesticides

Le Grenelle de l'Environnement, a mis en place le plan Écophyto doté de 371 millions € par an pour réduire de 50 % les pesticides avant 2019. Aujourd'hui le projet n'est plus que de 25% en 2020 et 50% à l'échéance en 2025. Résultat : L'utilisation de ces produits a cru de 25% depuis 2009 ! La France serait à la 5ème place ! Bayer et BASF (Allemagne), Corteva Agriscience et FMC (USA), Syngenta (Suisse) touchent 4,416 milliards € rien qu'avec les pesticides dits « extrêmement dangereux » ! Vu les 25 millions d'intoxications graves par an dans le monde dont 220 000 morts, et qu'elles contrôlent 65% du marché on peut calculer que chaque intoxication rapporte 272 € ou pour chaque décès 30 881 €. Vérifiez si vous avez des actions dans ces boîtes qui rapportent en tuant !

La patience paie !

Suite à un jugement de la cours de justice européenne du 25/07/18, la taxe CSPE sur l'électricité destinés à aider les énergies renouvelables, alimenter les zones non connectées (corse et outre-mer) ainsi que les ménages en situation de précarité, seront partiellement remboursés de la part consacrée à tout ce qui n'est pas de finalité environnementale.

Le taux de remboursement de la CSPE varie suivant les années : 7,42 % pour 2009. 18,50 % pour 2010, 21,38 % pour 2011, 5,77 % pour 2012, 28,04 % pour 2013, 24,89 % pour 2014 et 29,45 % pour 2015.

Mais le délai pour réclamer cette restitution a expiré le 31/12/17. Les 15 000 demandes enregistrées à cette date, seront remboursées après des années de patience, mais bien qu'il reconnaisse ainsi sa faute, l'état se garde les taxes trop payées par tous les autres consommateurs.

Rassurant ? Créé en 2017 le «*Commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire*» chargé entre autre de la protection des installations et matières nucléaires, y compris lors de leurs transport, et de la protection contre les actes de malveillance est tout simplement supprimé par décret des ministres de l'intérieur et de l'écologie.

Chirac et Mitterrand apprenant que Benjamin Griveaux abandonne une élection à cause d'une infidélité.

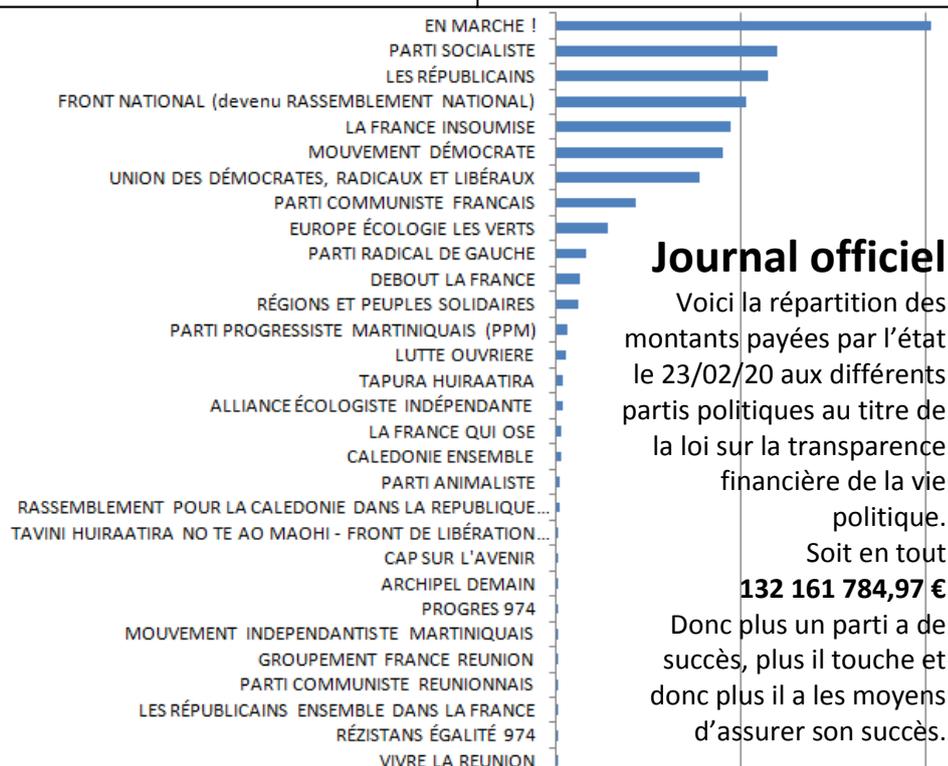


L'écologie

C'est notre vision de l'écologie qui met en scène les 30 secondes où le guépard tue la gazelle et oublie les 15 jours où le guépard rassasié peut côtoyer la gazelle sans agressivité. La "loi de la jungle" nous fait oublier les règles de l'écologie dont la principale est **l'équilibre des échanges** : Les chances du prédateur sont égales aux chances de sa proie, sinon l'un des deux disparaîtrait très vite et l'autre aussi par conséquence. En économie nous pratiquons une "loi de la jungle" où seul le prédateur a toutes ses chances et non celles de sa proie ce qui sera la cause de notre disparition.

Qui dirige le monde ?

Le pognon. Et qui détient le pognon ? Les fonds de pensions. Pour le compte de qui ? Pour le compte des vieux qui veulent des revenus réguliers et importants dans les 10 ans qui viennent, en oubliant le long terme qui ne les concerne plus.



Journal officiel

Voici la répartition des montants payés par l'état le 23/02/20 aux différents partis politiques au titre de la loi sur la transparence financière de la vie politique. Soit en tout **132 161 784,97 €** Donc plus un parti a de succès, plus il touche et donc plus il a les moyens d'assurer son succès.